



DEJEPS ATTELAGES CANINS

Déroulement des Tests d'Exigences Préalables

Accueil à l'heure

(prévoyez d'arrivée bien avant pour votre installation sur le parking) Contrôle des pièces administratives des candidats et des carnets de vaccinations des chiens présents sur le site (participants ou non aux épreuves du test technique).

Réunion d'information et remise des dossards

Le comportement des candidats sera pris en compte dès leur arrivée sur le lieu d'examen. L'inspection du matériel de transport peut commencer dès l'arrivée sur le site.

Début des épreuves

Les candidats devront porter leur dossard depuis le début des épreuves et ce jusqu'à la fin de la journée.

Rappel: les candidats devront réaliser les épreuves seuls aucune aide extérieure, pendant la durée des épreuves ne sera admise.

Un chien ne pourra prendre le départ de la même épreuve qu'avec un seul candidat.

H "Inspection du matériel avant le départ"

Liée à l'activité, cela implique un matériel de transport des chiens adéquat, un kart ou traîneau équipé d'un système de frein et frein de parking ou ancre, ligne de trait, harnais des chiens propres et adaptés à la taille du chien et à la pratique...

Seront pris en compte dans l'évaluation du candidat, l'état, le stockage et le soin apporté au matériel et les soins apportés aux chiens.

H "Mise à l'attelage"

Seront prises en compte l'aisance du candidat à atteler ses chiens au kart ou traîneau et la façon de répartir le matériel nécessaire à la séquence.

Le comportement des chiens sera également observé (en tenant compte des particularités liées au type de chiens).

La mise à l'attelage sera prise en compte dans le chronométrage de l'épreuve.

Le CREPS

à Vallon-Pont-d'Arc (SIÈGE ADMINISTRATIF) Centre européen des sports de nature

Passage François Lecler - BP 38 07150 Vallon-Pont-d'Arc

Tél. 04 75 88 15 10

Mail. accueil.vallon@creps-rhonealpes. sports.gouv.fr

Le CREPS à Voiron

Campus de la Brunerie Bâtiment Inolab Formation

38500 Voiron Tél. 04 76 35 67 25 / 04 76 35 67 84

Mail. accueil.voiron@crepsrhonealpes.sports.gouv.fr

Le CREPS

à Lvon

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier 69007 Lyon

Tél. 06 45 53 17 22

Mail. accueil.lyon@creps-rhonealpes.

sports.gouv.fr

Epreuve « kart » ou Epreuve « Traîneau »

Après avoir attelé ses chiens, le candidat s'élancera sur un parcours varié de 5 à 10 km, comprenant les difficultés techniques les plus fréquemment rencontrées en kart ou traîneau, comme exemple (liste non restrictive) :

- montées, - courbes rapides,

- descentes, - changement de direction,

- parties en dévers, - demi-tour,

virages serrés,
dépassements, croisements...

Le parcours sera balisé.

Pour valider la partie chronométrée kart ou Traineau, le candidat devra faire un temps inférieur ou égal à 200% du temps du ou des ouvreurs (modulation possible par le jury en fonction du ou des ouvreurs) mise à l'attelage inclue. Toute chute avec lâché de kart/traineau pourra être rendue éliminatoire par le jury.

Exemple: ouvreurs t=0h30, temps pour le candidat t=1h00'.

Les ouvreurs et leurs attelages auront un niveau "confirmé à élite" validé par le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes.

L'établissement se réserve la possibilité de tester également l'aisance par une autre méthode que le temps, c'est-à-dire, parcours de chien de tête...

Epreuve "Parcours d'orientation"

Le parcours se déroulera en terrain varié et comprendra plusieurs balises. Matériel obligatoire.

Le candidat partira à pied en mono chien, muni d'un sac à dos, léger contenant de l'eau, une trousse à pharmacie et son téléphone portable (sous sac scellé car la géolocalisation n'est pas autorisée).

Les balises qui auront été désignées sur la carte, seront à ramener sans dépasser le temps imparti de 200% de l'ouvreur ou 1 H avec pénalité en temps par balise non trouvée.

Le déplacement se fera avec un chien attelé en canicross ou caniraquette

Pour valider la partie Orientation, le candidat devra faire un temps inférieur ou égal à 200% maximal (modulation possible) du temps des ouvreurs

5 balises à récupérer, 4 acceptables mais avec une pénalité en temps.

H **Epreuve "Entretien avec le Jury"**

L'entretien a une durée de 1 heure, permettra d'évaluer le candidat sur ses connaissances générales en attelage canin dans son environnement de pratique, ainsi que sa motivation à s'engager sérieusement dans la formation.

Notes Importantes:

Une note moyenne de 10/20 est nécessaire pour réussir le test.

Tout attelage constitué d'un ou plusieurs chiens agressifs sera disqualifié et le candidat éliminé.

A l'issue de chaque épreuve, le jury pourra se réunir et empêcher un candidat de poursuivre les épreuves pour des raisons de sécurité

Exemple de Balise course d'orientation



A la réussite des TEP, un positionnement est effectué, afin de déterminer les éventuels allégements ou renforcements de formation.

(pensez à Télécharger le document de préparation du positionnement)

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes